

# Le pouvoir des mouvements féministes guidés par les données

Livre blanc : juillet 2021

## Résumé

Le rôle majeur que jouent les mouvements féministes<sup>1</sup> et les mouvements en faveur des droits des filles et des femmes dans la promotion de l'égalité de genre est de mieux en mieux documenté. De plus, il est de plus en plus reconnu que, lorsque des défenseur·euse·s sont équipé·e·s de données ainsi que des compétences requises pour les utiliser de manière efficace, les efforts qu'ils et elles déploient pour influencer les décideur·euse·s ont plus de chances d'être crédibles et d'aboutir à des prises de décisions qui reposent davantage sur des éléments factuels. Toutefois, les organisations féministes sont souvent confrontées à des problèmes de ressources (financières et humaines) et elles disposent de capacités limitées pour mener des actions de plaidoyer guidées par les données. Dans de nombreuses régions, on observe également un recul de plus en plus prononcé en matière d'égalité de genre, ainsi qu'un rétrécissement de l'espace de la société civile dans son ensemble. À cela s'ajoute l'insuffisance d'investissements dans les processus de collecte et de diffusion de données sur le genre qui soient régulières et de qualité. Ces problèmes affaiblissent l'influence que les mouvements féministes peuvent exercer sur les décideur·euse·s avec des données.

Equal Measures 2030 (EM2030) œuvre à la résolution d'un certain nombre de ces problèmes, à la fois directement dans le cadre de ses programmes et indirectement par le biais de ses partenariats, de ses actions de plaidoyer, et de ses communications avec les donateurs, les acteurs de l'ONU, les gouvernements et autres acteurs. Ce document passe en revue les éléments factuels qui sous-tendent cette approche et cherche ainsi à établir une compréhension commune et un ensemble de recommandations sur ce sujet pour le partenariat Equal Measures 2030.

## 1. Pourquoi le partenariat Equal Measures 2030 soutient-il les mouvements féministes guidés par les données ?

Chez Equal Measures 2030, nous croyons toutes et tous en le pouvoir des filles et des femmes ainsi qu'en la force de leur action collective en faveur de l'égalité. Nous partageons également une croyance commune en l'impact des données. De bonnes données peuvent contribuer à dénoncer des injustices, à amorcer des changements et pousser les gouvernements à rendre des comptes en faveur de l'égalité de genre. Toutefois, cela n'est possible que si les défenseur·euse·s utilisent ces données de façon efficace – en particulier celles qui émanent d'organisations et de mouvements féministes – avec le soutien de personnes engagées pour l'égalité de genre au sein des gouvernements, des entreprises,

---

<sup>1</sup> Ce document emploie le terme générique « féministe » pour désigner des organisations, des militants et des mouvements dont la mission principale consiste à concrétiser l'égalité de genre et à faire respecter les droits des filles et des femmes dans toute diversité. Nous reconnaissons que certaines organisations avec un tel mandat ne se qualifieraient pas elles-mêmes de « féministes », tout comme nous savons que le travail de certaines autres organisations se déclarant « féministes » correspond bien à cette définition, tout en s'étendant à d'autres activités.

des médias, du monde universitaire, des groupes confessionnels et d'autres groupes. En tant que défenseur·euse·s des droits des femmes travaillant en partenariat aux niveaux local, national, régional et mondial, nous visons à démontrer collectivement l'importance et l'impact des actions de plaidoyer que mènent les organisations et les mouvements féministes guidées par les données.

### Les organisations féministes conduisent au changement en faveur de l'égalité de genre

Selon une étude menée en 2016 par l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) portant sur le financement des groupes féministes, « peu des avancées normatives liées aux droits des femmes n'auraient été possibles sans les actions de plaidoyer menées par les organisations et les mouvements de défense des droits des femmes pour sensibiliser le public, inciter les gouvernements à mettre en place des changements, et de leur demander de rendre des comptes sur mise en œuvre de lois et de politiques »<sup>i</sup>. De même, l'Association pour les droits des femmes dans le développement (AWID) soutient depuis longtemps qu'un changement durable ne sera possible qu'en mobilisant le pouvoir collectif des femmes en matière de leadership et d'action<sup>ii</sup>. Par ailleurs, un rapport de la Banque mondiale a indiqué que l'action collective renforce la capacité [des femmes] à demander des comptes à leurs gouvernements et à « réclamer des ressources par le biais d'une pression qui part de la base »<sup>iii</sup>.

Ces affirmations reposent sur un volume croissant de recherches empiriques. Dans le cadre d'une étude couvrant 70 pays sur quatre décennies, il a été déterminé que la mobilisation féministe était le facteur le plus important pour assurer une action significative et durable face à la violence faite aux femmes au niveau national – plus importante que la richesse d'un pays, la présence de partis politiques de gauche, ou le nombre de femmes actives en politique<sup>iv</sup>. Selon une nouvelle étude reposant sur un ensemble de données consacrées à la mobilisation féministe dans 126 pays entre 1975 et 2015, il existe un « lien évident entre le plaidoyer féministe et les lois sur les droits des femmes dans la sphère économique », y compris une expansion des droits économiques pour les femmes et l'action des gouvernements relative au harcèlement sexuel<sup>v</sup>. Cette même étude a décelé l'existence d'un lien entre la mobilisation féministe à l'échelle d'un pays et le nombre de femmes élues<sup>vi</sup>. Une autre étude des organisations de défense des droits des femmes dans 50 pays d'Afrique a déterminé que les gouvernements étaient davantage enclins à prendre des mesures, et ce plus rapidement, pour adopter des quotas assurant la parité lorsqu'ils sont influencés par des coalitions d'organisations nationales de défense des droits des femmes – un fait qui se constate de manière similaire même en prenant en compte l'aide internationale, la participation des mouvements internationaux de femmes, ou le fait que les pays aient été touchés peu avant ou non par un conflit armé<sup>vii</sup>.

#### Les études indiquent que les mouvements féministes sont efficaces en terme de promotion de l'égalité de genre pour les raisons suivantes :

Ils offrent des connaissances et une expertise approfondie sur les questions liées à l'égalité de genre et attirent l'attention sur les droits et besoins spécifiques de leurs groupes d'intérêts dans des structures discriminantes<sup>viii</sup>.

Leur autonomie et leur focalisation exclusive sur l'égalité de genre leur permettent d'analyser les structures et les normes liées au genre parmi un vaste éventail de questions thématiques, notamment celles qui sont considérées comme étant plus « urgentes » que l'égalité de genre<sup>x</sup>. Cette démarche leur permet également de nouer des liens de solidarité avec d'autres mouvements comme ceux liés au changement climatique, au pacifisme, et aux droits des travailleurs·euses.

Ils élèvent la voix et les priorités de celles et ceux qui ont souvent été exclu·e·s des prises de décisions<sup>x</sup>.

Ils exercent une pression venant de la base, qui permet d'exposer les aspects où les gouvernements accusent un retard par rapport à leurs engagements en faveur de l'égalité de genre<sup>xi</sup>.

Les mouvement féministes sont parvenus à travailler de manière transnationale afin d'influencer la création d'un éventail de cadres internationaux consacrés aux droits humains qui sur lesquels féministes du monde entier peuvent s'appuyer afin d'exercer une pression venant du haut sur les gouvernements<sup>xii</sup>.

## Des données de qualité approfondissent notre compréhension des inégalités de genre

Alors que le pouvoir des mouvements féministes est de plus en plus reconnu, il en va de même pour l'importance de disposer de données de qualité<sup>2</sup> et d'éléments probants permettant de comprendre et de faire progresser les questions qui sont importantes pour les défenseur·euse·s de l'égalité de genre. Le sujet des données, en particulier des données désagrégés, et leur importance dans le cadre de l'approche « Ne laisser personne de cotée » est de plus en plus évoqué lors des rencontres mondiales axées sur le développement. La création du Partenariat mondial pour les données du développement durable en 2015 et de son engagement « Ne laisser personne de coté » n'est que l'un des nombreux exemples illustrant la dynamique de cette question.

---

« Auparavant, notre plaidoyer reposait principalement sur des éléments factuels qualitatifs. Oui, bien entendu, je continue à penser que c'est très important. Mais la formation nous a apporté de nouvelles compétences : la capacité à utiliser également des éléments factuels quantitatifs afin de compléter avec des données les expériences que nous relatons. (...) Cela nous a permis de mettre en lumière les problèmes des femmes dans les communautés où nous travaillons, afin de convaincre les candidat·e·s et les fonctionnaires d'en tenir compte ».

– Dunia Ester León Fajardo, Ruta Pacífica de las Mujeres, Colombie, 2019

---

Nous observons que cette tendance se confirme chez un certain nombre d'organisations et de défenseur·euse·s féministes qui accordent autant d'importance à leurs propres données qualitatives approfondies, recueillies au cours d'années d'action, qu'aux données quantitatives pour cerner le contexte global de l'égalité de genre. La Ruta Pacífica de las Mujeres, une organisation partenaire d'EM2030 en Colombie, a déclaré que le fait de « disposer de données provenant de sources officielles permet aux femmes dans les territoires d'identifier le vaste éventail de problèmes qui affectent les femmes et les filles ». La Ruta a indiqué que, les défenseur·euse·s disposaient de moins de connaissances sur les problèmes graves de santé mentale dont souffrent les jeunes femmes en Colombie, y compris des taux élevés de suicides, avant un atelier régional consacré au plaidoyer guidé par les données. La compréhension de ces données a permis d'élargir la focalisation de leur plaidoyer au-delà de la violence sexuelle et du féminicide pour couvrir également d'autres problèmes qui touchent les femmes de façon disproportionnée<sup>xiii</sup>.

---

<sup>2</sup> Pour les besoins de ce document et relativement à l'utilité des données pour les organisations et les mouvements féministes, une définition de base comprendrait des données qui sont pertinentes pour l'égalité de genre, cohérentes, régulières, désagrégées autant que possible et regroupées et présentées de façon à minimiser les biais conscients et inconscients.

En particulier, les données quantitatives de qualité peuvent aider les défenseur·euse·s à compléter une compréhension de la discrimination et des inégalités qui est anecdotique ou axée sur les personnes par une compréhension plus systématique et plus systémique. Avec des données sur le genre appropriées<sup>3</sup>, il est alors possible d'examiner les dimensions complexes, intersectionnelles et multiformes des inégalités de genre et de la discrimination au niveau structurel. Un exemple fréquemment cité à ce propos est l'expérience de Christine Mann Darden, une femme noire qui travaillait comme « ordinateur humain » pour la NASA dans les années 60, dont les préoccupations au sujet de l'absence de promotion des femmes, en particulier des femmes noires, ont été ignorées jusqu'à ce qu'elle parvienne à accéder à un ensemble de données statistiques et à les partager pour montrer que la discrimination était systémique<sup>xiv</sup>. Ann Oakley, une sociologue travaillant sur la mortalité maternelle aux États-Unis, a évoqué ce problème de façon très juste en expliquant que, sans données quantitatives, « il est difficile de faire la distinction entre une expérience personnelle et une oppression collective »<sup>xv</sup>.

Cette expérience du pouvoir des données quantitatives pour compléter, soutenir, et renforcer la crédibilité d'éléments factuels qualitatifs ou anecdotiques est partagée par les partenaires d'EM2030. GROOTS Kenya, un partenaire d'EM2030, a organisé un atelier sur le plaidoyer guidé par les données au cours duquel il a constaté qu'un grand nombre de participant·e·s « craignaient qu'en raison de la focalisation sur les données, les femmes et leur réalité quotidienne risquent d'être perdues dans les chiffres ». Toutefois, elle a observé qu'à la fin de la formation, les femmes impliquées avaient considérablement renforcé leur « compréhension, leur confiance et leurs capacités » en matière d'utilisation des données et qu'elles y percevaient une plus grande valeur »<sup>xvi</sup>.

### Des données de qualité renforcent la crédibilité, l'irréfutabilité, et l'efficacité potentielle des actions de plaidoyer

Bien que certain·e·s décideur·euse·s ciblé·e·s par les mouvements féministes soient exclusivement influencé·e·s par des études de cas ou des expériences, d'autres sont davantage susceptibles d'être convaincu·e·s de l'importance d'un problème par le biais de données. Des données de qualité peuvent renforcer la rigueur d'une position en matière de plaidoyer en prouvant qu'un problème n'est pas ponctuel, mais qu'il fait partie d'une tendance récurrente qui mérite que l'on y prête attention. D'autres données peuvent être utilisées pour montrer l'efficacité des solutions proposées et faire un suivi des données pour demander aux gouvernements de rendre compte de leurs actions relatives aux politiques ou aux lois. Bien que l'impact d'actions de plaidoyer guidées par les données n'ait pas fait l'objet de recherches étendues, certains éléments anecdotiques probants donnent à penser que lorsque les défenseur·euse·s disposent de données, cela améliore les chances que leur plaidoyer atteigne ses objectifs.

Au Brésil, les défenseur·euse·s ont appelé les autorités locales à publier des données sur les taux d'actes de harcèlement sexuel et de violence perpétrés contre les femmes dans les transports publics. Une fois que les données ont été publiées, les médias s'en sont emparés, ce qui a généré suffisamment de couverture pour inciter les autorités responsables des réseaux métropolitains à lancer une ligne

---

<sup>3</sup> Equal Measures 2030 aligne sa définition des « données sur le genre » sur celle qu'utilisent la Division des statistiques de l'ONU et le partenaire Data2X : les données sur le genre sont « collectées et présentées par sexe dans le cadre d'un classement primaire et global, elles tiennent compte des questions de genre, reposent sur des concepts et des définitions qui reflètent de manière adéquate la diversité de femmes et d'hommes et sont développées par le biais de méthodes de collecte qui prennent en considération les stéréotypes et les facteurs sociaux et culturels susceptibles de générer des préjugés liés au genre dans les données ».

d'assistance téléphonique et une campagne contre la violence et le harcèlement sexuel dans les transports publics<sup>xvii</sup>.

De même au Kenya, un projet dirigé par Population Reference Bureau (PRB) se focalisait sur la formation des défenseur·euse·s afin qu'ils et elles puissent mieux comprendre la budgétisation du gouvernement et utiliser cette analyse dans leurs actions de plaidoyer. Fort·e·s des compétences qu'ils et elles ont acquises grâce à cette formation, les défenseur·euse·s sont parvenu·e·s à faire augmenter de 8 % les budgets de santé locaux dans les comtés kényans de Busia, Narok et Samburu<sup>xviii</sup>.

Les expériences des partenaires nationaux d'Equal Measures 2030 montrent également le pouvoir que les données confèrent au plaidoyer. En 2018, GROOTS Kenya a formé des défenseur·euse·s locaux et locales à la collecte de données sur les personnes inscrites à des ranchs collectifs – le mécanisme de gouvernance des terres et d'accès aux bénéfices pour les propriétaires foncier·ère·s – et l'organisation a découvert que seulement 9 % des membres étaient des femmes dans le comté de Laikipia Nord. Sur la base de ces données, GROOTS est parvenue à faire pression sur les présidents de ranchs et les dirigeants locaux pour qu'ils comblent ce fossé et l'organisation a travaillé avec le gouvernement local afin de sensibiliser le public aux droits fonciers accordés aux femmes en vertu de la loi sur les terres communautaires. L'organisation a également utilisé ces données pour inciter les femmes à s'inscrire et, en conséquence, quatre femmes ont été élues à des postes de direction dans les ranchs du comté, d'où elles peuvent promouvoir et protéger leurs droits fonciers et ceux des autres femmes de la région.

---

« Les décideur·euse·s politiques en Indonésie examineront et accepteront le plaidoyer si les défenseur·euse·s les abordent avec des arguments forts, reposant obligatoirement sur des données statistiques. Par exemple, quand nous avons rencontré le président de la République d'Indonésie en avril 2018, il n'a cru en l'argument qu'avec des données statistiques. Nous avons présenté au président des données afin de lui montrer l'importance de la formulation de politiques sur la prévention des mariages d'enfants. Les données que nous avons obtenues concernent l'impact des mariages d'enfants sur les taux d'abandon de la scolarité, la mortalité maternelle et la pauvreté. **Les données sont essentielles afin de ne pas donner l'impression de dire n'importe quoi devant les responsables politiques (...), nous utilisons des données quantitatives pour ouvrir la porte et démarrer la conversation.** Nous utilisons également des données statistiques qui sont renforcées par des données qualitatives provenant de victimes de mariages d'enfants ».

– Misiyah, KAPAL Perempuan, Indonésie, 2019

---

## Les données de qualité renforcent les prises de décisions et la redevabilité relativest aux problèmes d'égalité de genre

Les données sont aussi importantes pour la prise de décision elle-même que pour les mouvements féministes qui tentent de l'influencer. Les activités en soutien à la « formulation de politiques basées sur des éléments probants » connaissent un succès croissant depuis quelques années, du fait du postulat logique selon lequel les décisions politiques reposant sur des éléments probants sont susceptibles d'aboutir à de meilleurs résultats<sup>ix</sup>. Sans données, il est reconnu que les décideur·euse·s politiques peuvent « naviguer dans le noir... tentant de prendre des décisions politiques sans visibilité »<sup>xx</sup>, y compris la question de savoir si une politique fonctionne ou non et quel changement pourrait être nécessaire. La propre enquête d'Equal Measures 2030 auprès des décideur·euse·s politiques de 5 pays en 2017 a permis de se demander s'ils ou elles disposaient et utilisaient suffisamment les informations élémentaires nécessaires pour mener des actions en faveur des objectifs ambitieux en matière d'égalité de genre sur l'ensemble des ODD<sup>xxi</sup>. Ainsi, il a été reconnu qu'il était essentiel de

s'assurer que les décideur·euse·s politiques aient accès à des « éléments probants de bonne qualité et vérifiables concernant les progrès réalisés » dans le cadre des Objectifs de développement durable de l'ONU<sup>xxii</sup>.

L'importance de s'assurer que les décideur·euse·s politiques collectent et utilisent des données est également de plus en plus reconnue. Par exemple, dans le sillage du plaidoyer féministe au niveau national qui a suivi la Conférence de Beijing sur les femmes en 1995, le gouvernement d'Uruguay a promulgué une nouvelle législation et un plan national sur l'égalité des chances et des droits, reconnaissant notamment la nécessité de quantifier le travail non rémunéré des femmes. Des initiatives inédites en matière de données, d'abord dans une région métropolitaine puis à l'échelle nationale en 2007, ont dynamisé les efforts de plaidoyer sur ce thème. Finalement, une nouvelle politique et un nouveau plan national en matière de soins ont vu le jour pour remédier au « déficit dans le domaine des soins » et à ses liens avec les faibles taux de participation des femmes au marché du travail uruguayen<sup>xxiii</sup>.

---

« Le ministère de l'Éducation de [notre pays] avait réfuté l'existence d'un problème d'éducation des filles dans le pays... J'ai mené [une analyse qui a montré] une réduction progressive (de 2 %) des taux d'inscription des filles dans le primaire au cours des 10 dernières années. Cela a été une véritable révélation et, en conséquence, le ministère a accepté les faits et a lancé et soutenu des projets en faveur de l'éducation des filles, ce qui a considérablement accru l'attention portée à ce problème ».

– Participant·e à une enquête auprès de défenseur·euse·s, 2017

---

Ce qui précède donne un aperçu de l'ampleur d'éléments probants qui montrent que si les mouvements féministes détiennent des données, cela renforce leur capacité à inciter les décideur·euse·s politiques à agir en faveur de l'égalité de genre, alors que, sinon, cette question aurait pu être reléguée au second plan. Les données sont essentielles pour le travail des mouvements féministes dans l'ensemble du cycle de plaidoyer : elles leur permettent d'identifier où une action est la plus nécessaire, de présenter l'ampleur du défi à relever, de montrer l'efficacité de solutions possibles, et de promouvoir le changement auprès des personnes qui ont le pouvoir d'influencer les politiques, les lois et les budgets.

## 2. Les défis auxquels les mouvements féministes guidés par les données sont confrontés

Malgré l'émergence d'éléments factuels tels que ceux précités montrant leur efficacité, les organisations de défense des droits des filles et des femmes et féministes du monde entier font face à des obstacles persistants en matière d'accessibilité et d'utilisation de données leur permettant de mener leurs actions de plaidoyer. Nombre de ces obstacles représentent des défis centraux existentiels, notamment des financements limités et les modalités par lesquelles ils sont fournis, un rétrécissement de l'espace réservé à la société civile, un recul de l'égalité de genre et la poursuite des actes de violence et des menaces de violence à l'encontre des femmes et des défenseur·euse·s des droits humains. Chacun de ces obstacles affecte la réalité quotidienne des organisations féministes du monde entier.

Bien qu'une évaluation complète de ces défis globaux sorte du cadre de ce document – et que l'on puisse la trouver dans d'autres études majeures de Htun, Bhattacharjya, Weldon, l'AWID et d'autres – nous en avons choisi deux qui portent directement sur la mission d'EM2030 : premièrement, le montant et la nature des financements et, deuxièmement, le rétrécissement de l'espace réservé à la société

civile. Cette section se poursuit ensuite avec une focalisation sur deux autres défis spécifiquement liés à l'utilisation des données par les organisations féministes pour leurs actions de plaidoyer.

### Financements limités et modalités des financements

Les difficultés que rencontrent les organisations féministes et de défense des droits des filles et des femmes en raison de financements limités et de modalités de financement complexes sont de mieux en mieux documentées. Selon une étude d'AWID en 2020, étant donné que les organisations de défense des droits des femmes ne bénéficient que de 0,2 % de l'aide publique au développement (APD), près de 50 milliards de dollars US d'aide destinés à l'égalité de genre en 2018, soit plus de 99 %, sont restés au sein d'agences de développement, de gouvernements ou de grandes organisations non gouvernementales internationales<sup>xxiv</sup>. Souvent, les petites organisations ne bénéficient pas des financements de grands donateurs, car elles ne disposent pas des effectifs ou des compétences linguistiques nécessaires pour accéder aux formulaires, qui sont fréquemment complexes et prévoient des délais de candidature serrés, ou simplement pour remplir ces formulaires<sup>xxv</sup>. Des difficultés se posent également lorsque les donateurs établissent des seuils de financement trop élevés pour une organisation de petite ou moyenne taille qui aurait du mal à absorber le haut niveau de financement proposé, ou lorsque les donateurs exigent des dépenses initiales qui sont ensuite « remboursées », ce qui crée des difficultés de trésorerie pour les petites organisations dont les réserves sont limitées<sup>xxvi</sup>. Ce sont principalement les fonds pour les femmes tels que Mama Cash qui souffrent de ces difficultés : entre 2016 et 2018, ils ont reçu près de 5 500 demandes d'aide de la part de groupes féministes et n'ont pu financer que 3 % des groupes éligibles en raison d'un budget restreint<sup>xxvii</sup>.

Même quand des opportunités de financement sont conçues de manière à mieux convenir aux petites organisations de défense des droits des femmes, une grande part est structurée sous forme de subventions limitées et non flexibles avec un cycle de projet relativement court, notamment si l'on souhaite obtenir des résultats en matière de plaidoyer (1 à 2 ans). Ces paramètres ne permettent aux organisations de s'adapter et d'apprendre que de façon limitée quand l'environnement externe change ou de pouvoir financer du personnel central et les coûts de fonctionnement. Quel que soit son montant, un financement peut également être assorti d'exigences très rigoureuses en matière de rapports et de vérification préalable et, par rapport à de grandes ONG internationales, les petites organisations manquent souvent des capacités internes et des systèmes requis pour gérer ces processus qui nécessitent beaucoup de travail. Les donateurs eux-mêmes reconnaissent l'existence de cette difficulté : un.e spécialiste du genre dans une agence de donateurs du Comité d'aide au développement (CAD) a déclaré dans un entretien avec GENDERNET : « il y a eu un changement avec la mise en place d'exigences de suivi et évaluation plus strictes et d'un contrôle financier rigoureux. À présent, plus d'argent est géré par moins de personnes »<sup>xxviii</sup>. À ce propos, certains donateurs considèrent les petits groupes en Asie, en Afrique et en Amérique latine comme posant un risque plus important en matière de financement que de grandes organisations<sup>xxix</sup>. Même pour ces donateurs et ces ONG internationales qui accordent des subventions ou des sous-subventions aux organisations féministes, ces lourdes exigences finissent par perpétuer et renforcer les obstacles systémiques auxquels les petites organisations féministes sont confrontées dans l'écosystème de financement, ce qui accroît le fossé entre ceux qui y ont accès (les « élites ») et ceux qui n'y ont pas accès.

### Limitation et/ou rétrécissement de l'espace réservé à la société civile

L'hostilité croissante à l'égard de l'espace civique en général, et des politiques progressistes sur le genre en particulier, constitue une menace grave au travail des défenseur·euse·s féministes<sup>xxx</sup>. En juin 2021, Civicus a indiqué que seulement 3,4 % de la population mondiale vit dans des pays où l'espace civique est ouvert<sup>xxxi</sup>. L'espace civique se réduit d'année en année, et 87 % de la population

mondiale vit aujourd’hui dans des pays classés comme « fermés », « réprimés » ou « obstrués »<sup>xxxii</sup>. Des études menées par Action Aid en 2018 montrent également l’existence de tendances à la fermeture des espaces civiques à l’échelle mondiale, avec un éventail de restrictions imposées sur les libertés de se réunir, d’expression et d’association, le harcèlement et l’assassinat de défenseur·euse·s des droits humains et la criminalisation de la dissidence par le biais de lois antiterroristes de grande envergure<sup>xxxiii</sup>. En conséquence, la capacité des organisations de la société civile (OSC) à s’enregistrer, fonctionner, et accéder à des fonds décline rapidement<sup>xxxiv</sup>.

Les limites plus générales imposées sur la société civile frappent durement les organisations et mouvements féministes, qui sont déjà confrontés à la discrimination, aux violences basées sur le genre, aux obstacles à la participation politique, à l’alourdissement des fardeaux des soins à la maison et même, dans certains contextes, à des limitations sur la capacité des femmes à sortir de chez elles ou à se déplacer librement en public. Le recul des droits des femmes et l’introduction de lois régressives sur la santé et les droits sexuels et reproductifs ont découlé des politiques « étendards » des gouvernements de droite dans divers pays, dont le Brésil<sup>xxxv</sup> et la Pologne<sup>xxxvi</sup> dans le cadre de mouvements motivés par une peur de l’« idéologie du genre » ou de l’« égalité de genre ». Selon une étude menée par l’Institut d’études sur le développement en 2018, les mesures répressives imposées à l’espace civique s’accompagnent souvent d’un « mélange brutal de stigmatisation et de perte de légitimité, d’une application sélective de règles et de restrictions, ainsi que d’actes de violence et de l’impunité des auteurs de violences à l’encontre des acteurs et des groupes civiques », en particulier les organisations qui appellent à des politiques plus « progressistes » ou fondées sur les droits<sup>xxxvii</sup>.

### La confiance et la prise en considération des données sur le genre (par et pour les gouvernements et les mouvements féministes)

Au-delà des préoccupations sur les sujets des financements et de l’espace civique, les organisations et les défenseur·euse·s féministes sont confronté·e·s à d’autres obstacles dans l’utilisation de données pour leur travail. La fiabilité apparente des données disponibles sur le genre et leur pertinence, tant pour les défenseur·euse·s eux/elles-mêmes et pour ceux et celles qu’ils et elles ciblent à travers leur plaidoyer (gouvernements, décideur·euse·s), constituent deux défis majeurs connexes. Qu’elles soient quantitatives ou qualitatives, les données ne montrent toujours qu’un aperçu partiel d’un problème. Elles sont largement influencées par la méthode de collecte, d’analyse et de présentation, et elles doivent être considérées par rapport à un contexte spécifique afin de comprendre leurs implications. Ces aspects peuvent amener les gouvernements et les mouvements féministes à se méfier de certaines données et à en privilégier d’autres, ce qui peut affecter la perception de chaque acteur sur les données qu’utilisent les autres. En définitive, cela découle de différences fondamentales quant aux types de connaissances et d’éléments probants les plus appréciés par les différents acteurs.

En 2018 par exemple, le gouvernement de la Tanzanie a modifié sa loi sur les statistiques de 2015 pour interdire la diffusion d’informations statistiques susceptibles « d’invalider, de déformer ou de discréditer les statistiques officielles »<sup>xxxviii</sup>. Cette modification faisait suite à la publication d’une enquête annuelle sur les attitudes politiques menée par un groupe de recherche local, qui montrait que les taux d’approbation du public relativement à l’administration avaient considérablement baissé<sup>xxxix</sup>. Bien que le gouvernement ait ensuite répondu à la pression nationale et internationale afin de révoquer cette loi, cette période a considérablement restreint la capacité de la société civile à collecter et utiliser des données non officielles ou à remettre en cause des statistiques officielles – une restriction évidente de l’espace civique et une indication évidente des données jugées importantes et dignes de confiance par le gouvernement<sup>xl</sup>.



Parmi les organisations féministes, il peut y avoir une méfiance à l'égard des données collectées par le gouvernement qui ne présenteraient qu'un aperçu limité d'un problème<sup>xii</sup>, qui auraient été collectées en marginalisant certains groupes,<sup>xiii</sup> et/ou qui auraient été modifiées ou présentées de manière à donner une image positive du gouvernement auprès des donateurs et des électeur·rice·s. Dans une enquête menée par EM2030 en 2018 sur les défenseur·euse·s de l'égalité de genre, près de 85 % des personnes interrogées ont indiqué que les données officielles sur l'égalité de genre comportaient « quelques » ou « énormément » de lacunes. Pour un grand nombre de groupes féministes, les récits et les expériences de vie sont d'importants éléments factuels, et ils recherchent souvent des informations qualitatives permettant de présenter des expériences de vie et de faire entendre les voix des personnes qui sont directement touchées par les inégalités et l'oppression. En comparaison, les données quantitatives peuvent être considérées comme réductrices<sup>xiii</sup>, impersonnelles, et associées aux systèmes capitalistes et coloniaux visant à monétiser ou marginaliser les personnes<sup>xiv</sup>.

Les défenseur·euse·s féministes avec lesquelles EM2030 travaille ont souvent fait part de leurs préoccupations au sujet d'écarts dans les données sur le genre existantes<sup>4</sup> qui masquent des problèmes pertinents et/ou des groupes importants pour leurs actions de plaidoyer. Deux tiers (66 %) des défenseur·euse·s ayant répondu à l'enquête d'EM2030 en 2018 ont déclaré que les données existantes sur le genre souffraient d'une désagrégation insuffisante<sup>xiv</sup>. La prise en compte des inégalités intersectionnelles et de la discrimination auxquelles les filles et les femmes sont confrontées nécessite des données désagrégées – qui sont particulièrement importantes pour les actions de plaidoyer dans les pays où la formulation et la mise en œuvre des politiques sont décentralisées – ainsi que des données désagrégées selon une multitude de caractéristiques telles que le sexe, l'âge, l'appartenance ethnique, la race, le revenu, le handicap, l'identité de genre et beaucoup d'autres. Dans de nombreux pays, les données sur ces groupes de population ne sont pourtant pas collectées. On constate souvent un défaut de consensus sur les concepts et les définitions, ainsi que des difficultés à collecter des données rentables sur des groupes de population plus restreints.

Dans un grand nombre de pays, les écarts dans les données officielles découlent de limites en matière de capacités et de budget dans les systèmes officiels de collecte de données ainsi que d'un manque de volonté politique d'assurer le regroupement, la désagrégation, l'analyse et la diffusion de données sur le genre. S'agissant des problèmes clés qui affectent les filles et les femmes de manière disproportionnée, dont les emplois informels et les travaux de soins non rémunérés, les données

---

« Je pense que le gouvernement excelle dans la publication de rapports montrant qu'il travaille activement à la réalisation des les Objectifs de Développement Durable (ODD). Notre rôle consistera à remettre en cause ces rapports gouvernementaux et à montrer que tout ce qu'ils contiennent n'est pas nécessairement vrai (...). Au niveau de l'État, les administrateurs locaux sont poussés à manipuler les statistiques. Ils doivent montrer des progrès, la réussite (...). Nous avons vu des ensembles de données provenant de certains États où, apparemment, toutes les femmes enceintes dans un village avaient une pression artérielle parfaite de 120 sur 80. Les défenseur·euse·s ont besoin des compétences nécessaires en matière de données pour pouvoir mettre en doute le récit officiel, lorsque cela est requis, et pour dénoncer les écarts entre ce qu'indiquent les rapports officiels et ce que nous voyons dans les villages ».

---

– Porte-parole, SAHAJ, Inde, 2019

<sup>4</sup> Pour des informations complémentaires sur l'analyse d'Equal Measures 2030 au sujet des données manquantes, veuillez consulter le livre blanc associé (qui sera publié prochainement).

demeurent clairsemées<sup>xvi</sup>. Dans certains pays, les approches en matière de collecte de données ne font que refléter et renforcer les normes culturelles et patriarcales existantes, par exemple lorsque les données sur l'utilisation des contraceptifs ne sont recueillies que pour les femmes mariées ou lorsque les accouchements chez les adolescentes de moins de 15 ans ne sont pas signalés. Environ 23 % des indicateurs officiels des ODD ont une composante liée au genre, mais dans un grand nombre de pays, moins de la moitié sont « prêts à être mesurés » sur la base de données régulières de qualité élevée<sup>xvii</sup>. La société civile peut jouer un rôle clé en plaidant pour davantage de données sur le genre, en identifiant les groupes cachés et marginalisés, et en définissant les moyens de recueillir et de partager des données mieux désagrégées.

### Les limites de capacités dans l'utilisation des données pour le plaidoyer parmi les organisations féministes

Même quand il existe effectivement des données pertinentes, l'expérience d'Equal Measures 2030 montre qu'un grand nombre d'organisations et de défenseur·euse·s féministes souffrent d'un manque de ressources et de capacités, ce qui les empêche d'utiliser ces données de manière efficace. Une étude d'AWID en 2021 a révélé que le budget annuel moyen des organisations féministes du sud global qui ont sollicité le Fonds Mondial pour les Femmes atteignait à peine les 30 000 dollars par an<sup>xviii</sup>. Compte tenu du financement limité et imprévisible, il peut être difficile pour les organisations féministes de recruter et de retenir le personnel salarié, notamment celles et ceux qui possèdent des compétences et une expertise en matière de données. Les partenaires d'EM2030 ont également souligné l'impact des contraintes financières sur la capacité des organisations à profiter des cours et des formations consacrés aux données.

D'autres obstacles résident dans le fait de ne pas savoir quelles données existent et comment y accéder (voir le livre blanc d'EM2030 à venir sur les lacunes en matière de données sur le genre). Par exemple, les données officielles sur une question donnée peuvent ne pas être accessibles au public ou n'être disponibles que dans des formats difficiles à utiliser. Certaines de ces sources de données peuvent tout simplement ne pas être connues des organisations féministes : à la question de savoir ce qui les aiderait à utiliser plus efficacement les données et les éléments factuels pour promouvoir l'égalité de genre, 70 % des défenseur·euse·s que nous avons interrogé·e·s en 2018 ont déclaré qu'ils ou elles avaient besoin d'une meilleure connaissance des données existantes et de savoir où les trouver. Un·e défenseur·euse partenaire qui a travaillé avec EM2030 a déclaré qu'il y a « beaucoup de portails et de référentiels de données en ligne qui sont disponibles dans les pays », mais que les groupes locaux n'ont pas nécessairement les capacités requises pour « savoir où les trouver »<sup>xlix</sup>.

Même lorsque des données pertinentes sont disponibles et accessibles sur une question prioritaire, notre travail avec les organisations féministes indique que le niveau d'expérience et de maîtrise des données varie considérablement, en partie du fait des contraintes de financement et de personnel mentionnées ci-dessus. Certaines organisations ont affiné leurs compétences en matière de collecte et d'analyse de données sur le terrain pendant de nombreuses années, d'autres n'ont utilisé de données que pour le suivi et l'évaluation, tandis que d'autres encore ne disposent pas des compétences élémentaires pour l'analyse de données quantitatives. Ce constat a mis en évidence toute une série de besoins d'apprentissage, notamment la nécessité d'instaurer la confiance dans les données et les systèmes, la maîtrise des données, la détection et la sensibilisation aux disparités entre les données, l'identification de faits convaincants pour étayer une campagne, et la communication des données à différents publics, pour n'en citer que quelques-uns. Une enquête d'évaluation des besoins menée par Equal Measures 2030 auprès d'organisations de défense des droits des femmes en 2017 a montré que les organisations locales disposaient des compétences les plus faibles en matière de données, pour par exemple « gérer et épurer de vastes ensembles de données et transformer des données brutes

en statistiques» et «créer un tableau, un diagramme ou un graphique statistique sur la base de données».

Les organisations et les défenseur·euse·s féministes sont confronté·e·s à d'importantes difficultés dans l'utilisation de données pour promouvoir leurs actions de plaidoyer. Certaines de ces difficultés sont spécifiques aux personnes dont le travail consiste à utiliser des données et d'autres sont communes au sein de la mouvance féministe, couvrant toutes les organisations qui appellent au changement.

### 3. Recommandations

Ce document de travail met en lumière des éléments probants et des arguments qui relèvent du lien entre les données et le plaidoyer des féministes. Dans ce contexte précis, les recommandations qui suivent se concentrent sur les actions que les parties prenantes peuvent entreprendre pour soutenir le pouvoir et la portée des mouvements féministes alimentés par des données afin de motiver et d'accélérer la réalisation de l'égalité de genre.

Pour d'autres recommandations sur des thèmes connexes tels que l'espace civique et le financement féministe, nous renvoyons les lecteurs aux travaux menés par des organisations telles que [AWID](#), [MamaCash](#), et [FRIDA Young Feminist Fund](#), ainsi qu'au plan directeur de la Coalition d'action du forum Génération Égalité 6 sur les mouvements et le leadership féministes<sup>1</sup>. Des recommandations plus détaillées visant à renforcer les données sur le genre en particulier seront présentées dans le prochain livre blanc d'EM2030 sur les écarts de données entre les sexes.

Les organisations et les défenseur·euse·s féministes et des droits des filles et des femmes peuvent :

- Préconiser une meilleure dotation en ressources pour la collecte, l'utilisation et le partage des données sur le genre par les gouvernements et les donateurs afin de résoudre des problèmes tels qu'une désagrégation inadéquate, la nécessité d'un partage plus transparent et opportun des données, et l'importance de mesurer de questions politiquement, culturellement ou techniquement difficiles telles que le travail de dispense de soins, l'utilisation du temps, les budgets alloués au genre, et la santé et les droits sexuels et reproductifs
- Créer des coalitions intersectorielles d'organisations féministes, ou plaider au sein de celles qui existent déjà, pour promouvoir l'utilisation des données sur le genre et le plaidoyer qui s'y rapporte
- Diriger ou prendre part à des activités de développement des capacités afin de pouvoir accéder aux données sur le genre et les utiliser pour leurs actions de plaidoyer et promouvoir le partage des compétences et les communautés de pratique dans l'ensemble des réseaux féministes
- Examiner et analyser les données sur le genre, les écarts dans les informations existantes et nouvelles, et l'écosystème des données sur le genre pour orienter les actions de plaidoyer et les thèmes prioritaires
- Assurer des actions de plaidoyer et des communications dynamiques en utilisant divers éléments factuels et données issus d'un vaste éventail de sources et comprenant des données quantitatives, qualitatives, officielles et non officielles, en fonction de leur pertinence et de leur adéquation par rapport à l'objectif visé
- Renforcer leurs propres systèmes de recherche et de suivi afin de générer et de partager des données et des éléments probants, notamment sur des questions et pour des groupes qui ne figurent pas dans les données officielles existantes
- Rechercher et renforcer les partenariats avec les statisticiens officiels à tous les niveaux du gouvernement, les autres personnes générant des données, les chercheur·euse·s, les organisations universitaires, et d'autres organisations féministes pour collecter, compiler et

interroger les données existantes sur le genre, ainsi que pour élaborer des approches qui permettent de faire ressortir les problèmes émergents

#### Les donateurs et les philanthropes peuvent :

- Collaborer et investir dans les organisations et les mouvements féministes, notamment par l'intermédiaire d'un financement central, direct, flexible et durable qui peut être utilisé (en partie) pour aider ces organisations et ces mouvements à acquérir des données à long terme ainsi que des compétences et des capacités de plaidoyer
- Éliminer les obstacles qui empêchent les organisations féministes de petite et moyenne taille d'accéder à des financements, y compris en adoptant des modèles de financement à long terme qui sont flexibles et fondés sur la confiance
- Soutenir le développement des capacités, l'apprentissage et la création de communautés de pratique afin que les organisations et les mouvements féministes puissent établir et partager des compétences en matière de regroupement et d'utilisation des données
- Soutenir les investissements systémiques dans les systèmes de statistiques nationaux et dans l'amélioration de la conception des recensements, des enquêtes, et des activités de collecte de données administratives en place, afin d'accroître la fourniture de données sur le genre qui sont pertinentes, intersectionnelles, et désagrégées en soutien aux actions de plaidoyer
- Investir dans le renforcement des relations entre les organisations et les mouvements féministes, les fonctionnaires responsables des statistiques, les autres personnes générant des données, les chercheur·euse·s, et les institutions universitaires
- Publier leurs propres données désagrégées sur les flux et les activités de financement afin de promouvoir la transparence et la redevabilité

#### Les gouvernements et les dirigeant·e·s peuvent :

- Supprimer les obstacles de facto et de jure à l'organisation et au plaidoyer féministes
- Privilégier les investissements dans les bureaux de statistiques nationaux et d'autres partenaires de données pour regrouper, analyser, utiliser et diffuser les données sur le genre comme stratégie essentielle en vue de contribuer à réaliser l'égalité de genre et l'ODD 5
- Mettre à disposition et diffuser activement des ensembles de données gouvernementales plus granulaires et plus désagrégées auprès de la société civile, dans des formats accessibles et lisibles par machine
- Créer un espace significatif et une place dans les processus décisionnels liés aux données sur le genre et à l'égalité de genre pour la société civile et les organisations féministes et, de manière plus générale, dans les examens et consultations sur les politiques publiques
- Travailler en partenariat avec les organisations et les mouvements féministes pour suivre les avancées des programmes internationaux tels que les ODD afin de mieux appréhender les progrès et les lacunes.
- S'il y a des données manquantes sur le genre, envisager des partenariats avec les organisations féministes qui ont regroupé des données et éléments factuels complémentaires sur des questions clés concernant l'égalité de genre

## À propos d'Equal Measures 2030

Equal Measures 2030 est une structure de collaboration composée de leaders nationaux, régionaux et mondiaux issus de réseaux féministes, de la société civile, du développement international, et du secteur privé. Nous établissons un lien entre les données et les éléments factuels, d'une part, et le plaidoyer et l'action en faveur de l'égalité de genre, d'autre part, afin de transformer la vie des femmes et des filles et de réaliser les Objectifs de Développement Durable (ODD). Nous sommes convaincu·es que les données sont à même de révéler les inégalités et les injustices, de motiver le changement et d'inciter à la responsabilisation.

Ce document a été rédigé par Amanda Austin, Martha Flynn et Hellen Apila. Il fait partie d'une série consacrée aux trois principaux thèmes de plaidoyer d'Equal Measures 2030 : les données manquantes sur le genre (à paraître), le leadership et la représentation féministes et des femmes (à paraître) et les mouvements féministes guidés par les données.

Les autrices tiennent à remercier les membres du Secrétariat d'Equal Measures 2030 pour leurs commentaires et leurs contributions : Nadia Ahidjo, Ibrahima Beye, Cecilia Garcia, Alison Holder, Coretta Jonah, Aarushi Khanna, Saran Koly, Alison Livingstone, Charlotte Minvielle, Albert Motivans, Anuja Patel, David Stewart, et Paula Trujillo. Nous tenons également à remercier les partenaires d'Equal Measures 2030, en particulier les organisations qui ont partagé leurs succès et leurs difficultés en matière de plaidoyer guidé par les données : ARROW, ASOGEN, Bill & Melinda Gates Foundation, CLADEM, Data 2X, FAWE, FEMNET, GROOTS Kenya, IPBF, KAPAL Perempuan, KPMG, ONE Campaign, Plan International, Réseau Siggil Jigeen, la Ruta Pacifica de las Mujeres, SAHAJ, Tableau, et Women Deliver. Toute erreur ou omission n'engage que ses auteurs.

## Notes de fin de document

<sup>i</sup> OECD. *Donor support to southern women's rights organisations* [Soutien des donateurs aux organisations de défense des droits des femmes dans les pays du Sud] (Réseau de l'OCDE-CAD sur l'égalité homme-femme [Gendernet], Paris, 2016) <https://www.oecd.org/dac/gender-development/OECD-report-on-womens-rights-organisations.pdf>, 5.

<sup>ii</sup> AWID. *Les femmes déplacent des montagnes – Les incidences collectives du Fonds néerlandais OMD3* (Toronto : AWID, 2013) [https://www.awid.org/sites/default/files/atoms/files/wmm\\_french\\_final.pdf](https://www.awid.org/sites/default/files/atoms/files/wmm_french_final.pdf).

<sup>iii</sup> Alice Evans et Divya Nambiar. *Collective Action and Women's Agency : A Background Paper* [Action collective et capacité d'action des femmes : document de fond] (Washington DC : Banque mondiale, 2013) <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/21032>

<sup>iv</sup> Mala Htun et S. Laurel Weldon. « The Civic Origins of Progressive Policy Change: Combating Violence Against Women in Global Perspective, 1975-2005 » [Les origines civiques du changement de politique progressiste : La lutte contre les violences faites aux femmes dans une perspective globale] *American Political Science Review* 106 (2013) 3 <https://doi.org/10.1017/S0003055412000226>: 548–569.

<sup>v</sup> S Laurel Weldon et al. *Working Paper: Handmaidens or Heroes? Feminist Mobilization as a Force for Economic Justice* [Document de travail : Servantes ou héroïnes ? La mobilisation féministe comme moteur de la justice économique] (Vancouver : Université Simon Fraser, 2020) <https://www.sfu.ca/content/dam/sfu/politics/FeministMovement/Working%20Paper%202.pdf>.

<sup>vi</sup> S Laurel Weldon et al. *Working Paper: When and How Does Transnational Feminist Promote Gender Justice? New Measures and Exploratory Findings* [Document de travail : Quand et comment le féminisme transnational promeut-il la justice de genre ? Nouvelles mesures et résultats exploratoires], (Vancouver : Université Simon Fraser, 2020) <https://www.sfu.ca/content/dam/sfu/politics/FeministMovement/Working%20Paper%203.pdf>: 4.

<sup>vii</sup> Alice J Kang et Aili Mari Trip. « Coalitions Matter: Citizenship, Women, and Quota Adoption in Africa [Les coalitions comptent : Citoyenneté, femmes et adoption de quotas en Afrique], *Perspective on Politics* 16 (2018) 1 <https://doi.org/10.1017/S1537592717002225>: 73-91.

<sup>viii</sup> Htun et Weldon, *Civic Origins Policy Change*, 553.

<sup>ix</sup> Ibid.

<sup>x</sup> Jacquie True, *Ending Violence against Women in Asia: International Norm Diffusion and Global Opportunity Structures for Policy Change* [Mettre fin à la violence contre les femmes en Asie : diffusion des normes internationales et structures d'opportunités mondiales pour un changement des politiques] (Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social [UNRISD], Suisse, 2016) [https://www.unrisd.org/80256B3C005BCCF9/\(httpPublications\)/0AE05C2AE73E998DC1257FD10051838E?OpenDocument&cntxt=1E6B4&cookieLang=fr#top](https://www.unrisd.org/80256B3C005BCCF9/(httpPublications)/0AE05C2AE73E998DC1257FD10051838E?OpenDocument&cntxt=1E6B4&cookieLang=fr#top)

<sup>xi</sup> Evans et Nambiar, *Collective Action Women's Agency*.

- <sup>xii</sup> Manjima Bhattacharjya. *A Tale of Two Movements: How women's rights became human rights [Deux mouvements se rencontrent : Le passage des droits de la femme aux droits humains]* (Royaume-Uni : Institut d'études sur le développement, 2013) [https://socialmovements.bridge.ids.ac.uk/socialmovements.bridge.ids.ac.uk/sites/socialmovements.bridge.ids.ac.uk/files/case-studies/Human%20rights%20case%20study\\_0.pdf](https://socialmovements.bridge.ids.ac.uk/socialmovements.bridge.ids.ac.uk/sites/socialmovements.bridge.ids.ac.uk/files/case-studies/Human%20rights%20case%20study_0.pdf): 1.
- <sup>xiii</sup> La Ruta Pacifica. *Equal Measures 2030 National Advocacy: National Partner [Plaidoyer national d'Equal Measures 2030 : Partenaire national] Rapport annuel – 1re année.* (Non publié : Rapport interne d'EM2030, 2020).
- <sup>xiv</sup> Catherine D'Ignazio et Lauren Klein. *Data Feminism* (Cambridge: MIT Press, 2020): 6–7.  
Ibid., 50.
- <sup>xv</sup> GROOTS Kenya. *Retours – 1re année – formations d'EM2030 sur le plaidoyer guidé par les données* (Non publié : Rapport interne d'EM2030, 2018).
- <sup>xvii</sup> Equal Measures 2030. *Verbatim Responses to 2018 Advocates Survey [Réponses textuelles à l'enquête de 2018 sur les défenseur-euse-s]* (Non publiées : Rapport interne d'EM2030, 2017).
- <sup>xviii</sup> Population Reference Bureau, *2019 Rapport annuel* 2019 (PRB, Washington DC, 2019) <https://www.prb.org/wp-content/uploads/2020/04/prb-annual-report-2019.pdf>: 3.
- <sup>xix</sup> Christopher Scott, « Measuring up to the measurement problem: The role of statistics in evidence-based policymaking » [Relever le défi des mesures : le rôle des statistiques dans l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes] dans : *Proceedings of the 2005 CBMS Network meeting* (Londres : Paris 21, 2005) <https://paris21.org/sites/default/files/1509.pdf>.
- <sup>xx</sup> Lorainne Eden et M. Fernanda Wagstaff. « Evidence-based policymaking and the wicked problem of SDG 5 Gender Equality » [L'élaboration de politiques fondées sur des données concrètes et le problème complexe de l'égalité de genre dans le cadre de l'ODD 5], *Journal of International Business Policy* 4 (2020) <https://doi.org/10.1057/s42214-020-00054-w>: 28–57.
- <sup>xxi</sup> Equal Measures 2030. *Policymakers and gender equality: What they know and how they know it [Les décideur-euse-s politiques et l'égalité de genre : Ce qu'ils ou elles savent et comment ils ou elles le savent]*, (Equal Measures 2030, Londres, 2017). <https://www.equalmeasures2030.org/products/policymaker-report/>
- <sup>xxii</sup> Steve MacFeely. « Measuring the Sustainable Development Goal Indicators: An Unprecedented Statistical Challenge » [Mesurer les indicateurs des objectifs de développement durable : Un défi statistique sans précédent], *Journal of Official Statistics* 36 (2020) 2 <https://content.sciendo.com/downloadpdf/journals/jos/36/2/article-p361.pdf>: 361–378.
- <sup>xxiii</sup> Mayra Buvinic et Nina Rabinovitch Blecker. *Uruguay's national care policy: A virtuous cycle in data, advocacy and policy* [La politique nationale de soins de l'Uruguay : Un cercle vertueux de données, de plaidoyer et de politiques], (UN Foundation-Data 2X, New York, 2017). [https://data2x.org/wp-content/uploads/2019/08/UruguayCaseStudy\\_OECD2017.pdf](https://data2x.org/wp-content/uploads/2019/08/UruguayCaseStudy_OECD2017.pdf).
- <sup>xxiv</sup> AWID. *Grands espoirs et fortes attentes – Recommandations du mouvement féministe au Fonds Égalité*, (Toronto : AWID, 2020) [https://www.awid.org/sites/default/files/atoms/files/equality\\_fund\\_french.pdf](https://www.awid.org/sites/default/files/atoms/files/equality_fund_french.pdf).
- <sup>xxv</sup> AWID et Mama Cash. *Moving More Money to the Drivers of Change: How Bilateral and Multilateral Funders Can Resource Feminist Movements, [Fournir plus d'argent aux facteurs du changement : comment les bailleurs bilatéraux et multilatéraux peuvent doter les mouvements féministes en ressources]*, (Toronto : AWID, 2020) [https://www.awid.org/sites/default/files/atoms/files/movingmoremoney\\_finalfinalfinal.pdf](https://www.awid.org/sites/default/files/atoms/files/movingmoremoney_finalfinalfinal.pdf).
- <sup>xxvi</sup> Ibid.
- <sup>xxvii</sup> Mama Cash. *Resourcing Feminist Activism : What We're Learning from Mama Cash's Grant Applications (2016–2018)* [Doter le militantisme féministe en ressources : ce que nous avons appris des demandes de subvention de Mama Cash (2016–2018)], (Mama Cash, Amsterdam, 2019) [https://www.mamacash.org/media/publications/mama\\_cash\\_loi\\_data\\_infographic.pdf](https://www.mamacash.org/media/publications/mama_cash_loi_data_infographic.pdf).
- <sup>xxviii</sup> Open Democracy. « Donors thinking big: beyond gender equality funds » [Les donateurs voient grand : au-delà des fonds pour l'égalité de genre], *Open Democracy*, 21 novembre 2016, <https://www.opendemocracy.net/en/5050/donor-funding-beyond-gender-equality-funds/>.
- <sup>xxix</sup> Liz Ford. « Funding for Women's Rights Organisations Groups in Poor Countries Falls by More than Half » [Baisse de plus de moitié du financement des groupes d'organisations de défense des droits des femmes dans les pays pauvres], *The Guardian*, 8 septembre 2016, <https://www.theguardian.com/global-development/2016/sep/08/funding-womens-rights-groups-poor-countries-falls-awid-forum-brazil>.
- <sup>xxx</sup> Conny Roggeband et Andrea Krizsan. *Discussion Paper No.35: Democratic Backsliding and the Backlash Against Women's Rights [Document de discussion n° 35 : Le recul démocratique et les réactions hostiles contre les droits des femmes]* (New York: ONU Femmes, , 2020) <https://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2020/discussion-paper-democratic-backsliding-and-the-backlash-against-womens-rights-en.pdf?la=en&vs=3604>.
- <sup>xxxi</sup> CIVICUS. *Civics Monitor : Civic Space in Numbers [Suivi Civicus : l'espace civique en chiffres]* (Johannesburg : CIVICUS, 2020) <https://monitor.civics.org/quickfacts/>. Consulté le 6 août 2021.
- <sup>xxxii</sup> Ibid. Consulté le 19 mai 2021.
- <sup>xxxiii</sup> Action Aid. *Attacks on Civic and Democratic Space: Strategies and Lessons from ActionAid's Response [Attaques contre l'espace civique et démocratique : Stratégies et leçons tirées de la réponse d'Action Aid]* (Johannesburg : Action Aid, 2018) [https://actionaid.org/sites/default/files/attacks\\_on\\_civil\\_and\\_democratic\\_space\\_online.pdf](https://actionaid.org/sites/default/files/attacks_on_civil_and_democratic_space_online.pdf).
- <sup>xxxiv</sup> Ibid.
- <sup>xxxv</sup> IWHC. *Brazil's New President is a Threat to Women's Right* [Le nouveau président du Brésil représente une menace pour les droits des femmes], (New York : IWHC, 2018) <https://iwhc.org/press-releases/brazils-new-president-threat-womens-rights/>.
- <sup>xxxvi</sup> Roggeband et Krizsan, *Backlash Women's Rights*.
- <sup>xxxvii</sup> Naomi Hossain et al. *What Does Closing Civic Space Mean for Development? A Literature Review and Proposed Conceptual Framework* (Brighton : Institute for Development Studies, 2018) <https://www.ids.ac.uk/publications/what-does-closing-civic-space-mean-for-development-a-literature-review-and-proposed-conceptual-framework-2/>.
- <sup>xxxviii</sup> Gouvernement de la Tanzanie. *Bill Supplement [Supplément au projet de loi] : ISSN 0856-034X* (Dodoma: 8 juin 2018) <http://parliament.go.tz/polis/uploads/bills/1532415595-THE%20WRITTEN%20LAWS.%202018.pdf>.  
Equal Measures 2030 et Achieve SDG 5 Coalition. *Mapping of Gender and Data Landscape in Tanzania [Cartographie de la situation en matière de genre et de données en Tanzanie]* (Non publié : Rapport interne d'EM2030, 2018).
- <sup>xl</sup> Amnesty International. *The Price We Pay: Targeted for Dissent by the Tanzania State [Le prix que nous devons payer : ciblés pour dissidence par l'État tanzanien]* (Londres : Amnesty International, 2019) <https://www.amnesty.org/download/Documents/AFR5603012019ENGLISH.pdf>.

- <sup>xii</sup> Debra J Liebowitz et Susanne Zwingel, « Gender Equality Oversimplified : Using CEDAW to Counter the Measurement Obsession » [L'égalité de genre simplifiée à l'extrême : Se servir de la CEDEF pour contrer l'obsession de la mesure], *International Studies Review*, 16, 362–389, 2014, <https://ssrn.com/abstract=2511378>. Consulté le 7 août 2021.
- <sup>xiii</sup> International Women's Development Agency [Agence internationale pour le développement de la femme], « Household-level measurement masks gender inequality across three dimensions of poverty » [Les mesures effectuées au niveau des foyers masquent les inégalités entre les sexes dans trois dimensions de la pauvreté], Commission Économique pour l'Europe, Conférence des statisticiens européens, Réunion d'experts sur la mesure de la pauvreté et des inégalités : ODD 1 et 10, document de travail, 8 décembre 2019, [https://www.individualdeprivationmeasure.org/wp-content/uploads/8\\_Intern\\_Women\\_DevAgency-1.pdf](https://www.individualdeprivationmeasure.org/wp-content/uploads/8_Intern_Women_DevAgency-1.pdf). Consulté le 11 août 2021.
- <sup>xiiii</sup> Liebowitz et Zwingel, *Gender Equality Oversimplified [L'égalité de genre simplifiée à l'extrême]*, 363.
- <sup>xlv</sup> D'Ignazio et Klein, *Data Feminism [Le féminisme des données]*, 12.
- <sup>xlv</sup> Equal Measures 2030, *Data Driving Change: Introducing the SDG Gender Index* [Les données au service du changement : Présentation de l'indice de genre des ODD] (Equal Measures 2030, Washington DC, 2018) [https://www.equalmeasures2030.org/wp-content/uploads/2019/05/EM2030\\_2018\\_Global\\_Report.pdf](https://www.equalmeasures2030.org/wp-content/uploads/2019/05/EM2030_2018_Global_Report.pdf)
- <sup>xlvi</sup> Data2x, *Measuring Women's Work [Mesurer le travail des femmes]* (Data2x, New York, 2019) <https://data2x.org/what-we-do/we-strengthen-the-production-and-use-of-gender-data/we-partner-with-data-producers-to-improve-established-data-systems/measuring-womens-work/>.
- <sup>xlvii</sup> Data2x et Open Data Watch, *Ready to Measure: Phase II* (New York : Data2x, 2017) <https://data2x.org/wp-content/uploads/2019/08/Ready-to-Measure-Phase-II.pdf>.
- <sup>xlviii</sup> Tenzin Dolker, *Where is the Money for Feminist Organizing? Data Snapshots and a Call to Action* [Où est l'argent destiné aux organisations féministes ? Instantanés de données et appel à l'action] (Toronto : AWID, 2021) [https://www.awid.org/sites/default/files/awid\\_research\\_witm\\_brief\\_eng.pdf](https://www.awid.org/sites/default/files/awid_research_witm_brief_eng.pdf).
- <sup>xlix</sup> Equal Measures 2030, 2017, *Entretiens avec les parties prenantes pour l'évaluation des besoins de 2017*. Rapport interne d'EM2030. Non publié.
- <sup>l</sup> Plan mondial d'accélération pour l'égalité entre les femmes et les hommes, 2021. <https://forumgenerationegalite.fr/forum-generation-egalite/plan-mondial-dacceleration-pour-legalite-entre-les-femmes-et-les-hommes>